

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le**Greffé
04 JUIN 2026N° d'entreprise : **0753604876**

Nom

(en entier) : **BAT.B**

(en abrégé) :

Forme légale: **SRL**au greffe du tribunal de l'entreprise
Josephine de BruxellesAdresse complète du siège : **Avenue Général Eisenhower, N° 4 1030 Schaerbeek****Objet de l'acte : AGE du 01/04/2026 Transfert du siège social.**

L'assemblée générale extraordinaire se tient au siège de la société sous la présidence de Mr. BATISTINI Gaston George à 11 :00 heures.

Tous les actionnaires représentant le capital étant présent, il n y a pas lieu d'envoyer des convocations.

Ordre du jour : Transfert du siège social
Mr. le Président donne lecture de l'ordre du jour.
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Ce mercredi 01 Avril 2026, L'AGE a pris la décision suivante :

Le siège social de la société sera transféré à la nouvelle adresse sise à Avenue Albert Giraud N° 10 L1 à 1030 Bruxelles.

La résolution ci avant a été prise et votée à l'unanimité des voix, et prend effet à partir d'aujourd'hui.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Mr. Le président lève la séance à 12 :00 heures.

Fait à Bruxelles le 01/04/2026 en Trois exemplaires,
Toutes les parties ont signé ce présent Assemblée générale.Signature:
Mr. BATISTINI Gaston George
Présent à l'Age

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2026 - Annexes du Moniteur belge